Image not found or type unknown

Jugement JAF non signifié

Par **Cynthia. C**, le **07/05/2019** à **15:45**

Bonjour maître,

mon ami a reçu un jugement provisoire JAF suite à une demande de divorce amiable et un droit de visite et d'hébergement pour sa fille de 6 ans. La maman en question lui interdit de voir sa fille sous prétexte que le jugement n'a pas été signifié. Cela fait depuis décembre qu'il n'a pas vu sa fille,c'est une situation invivable pour lui qui était très complice avec sa fille... pourriez vous m'indiquer si elle a raison ou si elle a tord? Merci de votre réponse .

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés